

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - Ville de CHELLES - Année 2023										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		4 dont DGS : 1 F		DGAS : 2 F et 1 H	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0				
(B) N° de département :	77	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023					
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
MAIRIE DE CHELLES	commune	DGS		1	DGS		1			
		DGAS		2	DGAS		1			
		DGST			DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe	0	3	Total par sexe en 2023	0	2			
Ne remplir que les cases colorées *La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
					DGS					
					DGAS					
					DGST					
					Expert de haut niveau- Directeur de projet					
					Total par sexe années antérieures	0	0			
					(H = F + G) Total primo par sexe	0	2			
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0						
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant							
	Contribution due									
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0						
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant							
	Contribution due									

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.